

Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 05 Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: cardiologie, pneumologie			
Code	PAAM1S05	Caractère	Obligatoire
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	70 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Benoît Dr COLINET (benoit.colinet@helha.be) Stephan ALONGI (stephan.alongi@helha.be) Olivier VANDERDONCKT (olivier.vanderdonckt@helha.be) Guillaume HARDY (guillaume.hardy@helha.be) Philippe MACHIELS (philippe.machiels@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 05 "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : cardiologie, pneumologie" est composée de deux Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :

- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : cardiologie" avec plusieurs parties
- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : pneumologie" avec plusieurs parties

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant·e·s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes

où s'exerce la profession d'infirmier·e spécialisé·e en soins intensifs et aide médicale urgente.

Il s'agit de contextes où l'infirmier·e collabore aux activités médicales en extrahospitalier et en intrahospitalier.

L'infirmier·e est amené·e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 **Concevoir des projets de soins infirmiers**

- 4.1 Rechercher les informations
- 4.2 Identifier les situations de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration
- 4.3 Fixer les résultats attendus en tenant compte de priorités
- 4.4 Prescrire les interventions de soins
- 4.5 Evaluer la démarche et les résultats des interventions
- 4.6 Ajuster la démarche clinique

Compétence 6 **Mettre en œuvre le projet de soin**

- 6.1 Accomplir des prestations de soins, particulièrement auprès des patients en situation aiguë et/ou critique
- 6.2 Initier les soins liés à la préservation des fonctions vitales
- 6.3 Mettre en œuvre les prestations techniques spécifiques aux porteurs du titre professionnel

Acquis d'apprentissage visés

- Justifier les ordres médicaux et les conduites thérapeutiques sur base de données probantes.
- Argumenter les complications réelles ou potentielles sur base de l'analyse de la situation de soin.
- Adapter les interventions et les surveillances d'un·e client·e présentant une pathologie cardiaque ou respiratoire
- Justifier au/à la client·e et/ou son entourage les interventions et les surveillances mises en place.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAAM1S05A	Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: cardiologie	30 h / 2 C
PAAM1S05B	Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: pneumologie	40 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAAM1S05A	Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: cardiologie	20
PAAM1S05B	Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: pneumologie	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes AA. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

5. Cohérence pédagogique

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches

ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU)» qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: cardiologie			
Code	15_PAAM1S05A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stephan ALONGI (stephan.alongi@helha.be) Olivier VANDERDONCKT (olivier.vanderdonckt@helha.be) Guillaume HARDY (guillaume.hardy@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 05 "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : cardiologie, pneumologie" est composée de deux Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :

- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : cardiologie" avec plusieurs parties
- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : pneumologie" avec plusieurs parties

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant·e·s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes

où s'exerce la profession d'infirmier·e spécialisé·e en soins intensifs et aide médicale urgente.

Il s'agit de contextes où l'infirmier·e collabore aux activités médicales en extrahospitalier et en intrahospitalier.

L'infirmier·e est amené·e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Justifier les ordres médicaux et les conduites thérapeutiques sur base de données probantes.
- Argumenter les complications réelles ou potentielles sur base de l'analyse de la situation de soin.
- Adapter les interventions et les surveillances d'un·e client·e présentant une pathologie cardiaque
- Justifier au/à la client·e et/ou son entourage les interventions et les surveillances mises en place.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Raisonnement clinique associé à la physiologie et la physiopathologie - Thérapeutique en lien avec la cardiologie.

Démarches d'apprentissage

Powerpoint

Questions / réponses

Situations cliniques

A la demande de l'étudiant

Dispositifs d'aide à la réussite

Supports en ligne.
Questions / Réponses.
A la demande de l'étudiant.

Sources et références

cf. bibliographie des contenus de cours en ligne sur ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Disponibles sur ConnectED.
PowerPoint et ressources sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Chaque partie de cette AA est évaluée selon le nombre d'heures de cours.

Examen écrit en hors session au Q2.
Examen écrit au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes AA. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU) » qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique: pneumologie			
Code	15_PAAM1S05B	Caractère	Obligatoire
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	40 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Benoît Dr COLINET (benoit.colinet@helha.be) Stephan ALONGI (stephan.alongi@helha.be) Philippe MACHIELS (philippe.machiels@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement (UE) 05 "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : cardiologie, pneumologie" est composée de deux Activités d'Apprentissage (AA), à savoir :

- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : cardiologie" avec plusieurs parties
- "Raisonnement clinique associé à la physiologie et physiopathologie - Thérapeutique : pneumologie" avec plusieurs parties

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant·e·s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes

où s'exerce la profession d'infirmier·e spécialisé·e en soins intensifs et aide médicale urgente.

Il s'agit de contextes où l'infirmier·e collabore aux activités médicales en extrahospitalier et en intrahospitalier.

L'infirmier·e est amené·e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en oeuvre des interventions avec ou sans prescription médicale conformément à la liste d'actes.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Justifier les ordres médicaux et les conduites thérapeutiques sur base de données probantes.
- Argumenter les complications réelles ou potentielles sur base de l'analyse de la situation de soin.
- Adapter les interventions et les surveillances d'un·e client·e présentant une pathologie pneumologique
- Justifier au/à la client·e et/ou son entourage les interventions et les surveillances mises en place.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Raisonnement clinique associé à la physiologie et la physiopathologie - Thérapeutique en lien avec la pneumologie.

Démarches d'apprentissage

Powerpoint

Questions / réponses

Situations cliniques

A la demande de l'étudiant

Dispositifs d'aide à la réussite

Supports en ligne.
Questions / Réponses.
A la demande de l'étudiant.

Sources et références

cf. bibliographie des contenus de cours en ligne sur ConnectED.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :
Disponibles sur ConnectED.

PowerPoint et ressources sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Chaque partie de cette AA est évaluée selon le nombre d'heures de cours.

Examen écrit au Q2.

Examen écrit au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes AA. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document « MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) : Bachelier de spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU) » qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).